



DIRECTION
EHPAD LA MADELEINE
☎ 05.53.63.64.00

NOTE D'INFORMATION au PERSONNEL



SC/FC/INF025/21

**Objet : CAMPAGNE DE VACCINATION NATIONALE CONTRE SARS-COV-2
POUR LES PROFESSIONNELS DES EHPAD**

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du Président de la République, nous vous informons que les dernières directives imposent de mettre en place un système de contrôle sanitaire. Il a été précisé que l'ensemble des professionnels des structures médico-sociales devront **tous** être vaccinés, **avec un caractère obligatoire** pour pouvoir travailler au sein de l'établissement.

Le délai de vaccination étant très proche, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de l'accueil pour vous intégrer dans le parcours vaccinal complet organisé par l'établissement.

L'EHPAD LA MADELEINE prévoit la présentation du pass sanitaire à tout professionnel à une date communiquée ultérieurement. Le Pass Sanitaire consiste en un **schéma vaccinal complet pour tout le personnel**. Il sera nécessaire d'être en possession du QR-code correspondant, en numérique (avec son smartphone intégré à l'application TousAntiCovid) ou en format papier (attestation vaccination avec QR-code). Le résultat de la lecture de vérification du QR-code autorisera ou pas l'entrée dans l'établissement.

Chaque salarié, à jour de sa vaccination et contrôlé, sera inscrit sur la liste des professionnels autorisés pour chaque prise de poste. Les salariés qui ne seront pas vaccinés pourront se voir refuser l'entrée de l'établissement. Nous vous conseillons donc de prendre vos dispositions au plus tôt pour vous assurer une vaccination complète.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions de votre collaboration.

Le Directeur,


S. CONNANGLE



Le Médecin Coordonnateur,
Réfèrent COVID-19


Dr BREILLARD/Dr GRAND

P.S. : Pour information complémentaire, deux vaccins sont proposés aux professionnels, soit le Pfizer BioNtech-Comirnaty, soit le Covid-19 Janssen au choix du salarié.